



Bulletin de liaison n°21

Séance du vendredi 19 mars 1999
à l'Institut Français de Bucarest

Rédacteur: Magdalena Cojocea.

Participation: Vlad Alexandrescu, Constantin Zaharia, M. Jean Bacot, François Bocholier, Ciprian Mihali, Violeta Vintilescu, Aurelia Mocanu, Maria Rodica Pop, Dana Florean, Magdalena Cojocea.

La séance commence à 11h00 avec l'exposé de **Violeta** qui nous présente une perspective sociolinguistique sur la question de l'évaluation (le titre de l'exposé: *Approches de l'évaluation au pays du discours*).

Cet exposé se propose de passer en revue les différentes acceptions du terme « évaluation » et les différents domaines dans lesquels il fonctionne, afin d'ouvrir ainsi la voie à une étude sur les lieux d'inscription de l'évaluation dans le discours, à la fois au niveau individuel et social.

Plusieurs définitions se présentent. **L'évaluation comme articulation du quantitatif et du qualitatif** - une **opération d'entrecroisement**; l'évaluation mêle le quantitatif (mesure) et le qualitatif (norme idéale); en tant qu'elle conduit à juger de la valeur, elle est une opération d'entrecroisement; de ce point de vue, évaluer revient à *tenter d'établir des liens, des passerelles, entre différents niveaux de réalité, tout en marquant et en soulignant, par cette opération même, la distance qui les sépare* (Charles Hadji). L'essentiel de l'évaluation réside ainsi dans une **mise en rapport entre deux séries de données** et se caractérise par une double articulation, décrite à l'aide des termes de « référent » et de « référé » empruntés à Charles Hadji (le « référent » est l'ensemble des normes ou critères qui serviront de grille de lecture de l'objet évalué et le « référé » est ce qui sera retenu de cet objet à travers cette lecture). Il s'agit donc d'une articulation entre le référent et le référé, puisqu'évaluer consiste à attribuer une « valeur » (ou en un sens plus large un « sens ») à une situation réelle à la lumière d'une situation désirée, et d'une articulation entre le référent et le référé d'une part et les « réalités » de l'autre, réalités dont ils constituent finalement un modèle réduit. Il ne faut pas oublier que le référent et le référé sont construits! Le référent est un modèle idéal articulant les intentions jugées significatives à partir d'une ou d'une pluralité de projets; le référé est constitué par

l'ensemble des observables jugés représentatifs de l'objet « lu ». Chacun est une représentation simplifiée du niveau de réalité auquel il correspond. L'évaluation se définit ainsi comme une **opération de transformation des représentations**. Cette transformation se traduit par un jugement évaluatif. En employant la typologie des jugements dressée par G. Dispaux, qui distingue trois espèces de jugements - le jugement d'observateur, le jugement de prescripteur et le jugement d'évaluateur, on peut affirmer que l'énoncé évaluatif dépend d'un jugement prescriptif, qui lui est antérieur, et implique un jugement d'observateur. L'espace de l'évaluation est un espace de médiation, *espace ouvert par la faculté qu'a l'homme de ne pas se contenter de vivre dans un monde d'objets tels qu'ils sont dans leur réalité concrète (leur existence, leur être-là), mais d'opérer une rupture avec ce monde de l'immédiat pour le penser, le « lire », l'apprécier à travers les idées qu'il se forge de « l'essence » des objets, de ce en quoi et par quoi ils « valent », ils méritent d'exister. L'évaluateur est un médiateur qui dit « Cela étant et ceci devant être, voilà ce qu'il faut penser de cela à la lumière de ceci ». Evaluer c'est bien prendre position sur la « valeur » d'un existant.* (Charles Hadji)

D'autre part, l'évaluation se situe au coeur même de la théorie de l'action, grâce aux rapports qu'elle entretient avec la prise de décision. De ce point de vue l'évaluation se définit comme une **gestion du probable**. Tout passage à l'action, qu'il s'agisse d'une action accomplie à travers le langage ou non, implique une évaluation préalable: «évaluation de la situation, des positions des actants, des rôles, des hiérarchies, de possibles conséquences etc. *Evaluer, c'est procéder à une analyse de la situation et à une estimation des conséquences probables de son acte dans une telle situation. L'évaluation se déploie dans l'espace ouvert entre doute et certitude par la volonté d'exercer une influence sur le cours des choses, de « gérer » des systèmes en évolution, l'homme constituant le premier de ces systèmes.* (Charles Hadji)

Une autre acception du terme d'évaluation se présente dans les travaux du sociolinguiste américain W. Labov, chez qui l'évaluation consiste à *montrer comment les membres de la communauté réagissent aux changements en cours, et comment ils découvrent l'information expressive qui véhiculent les diverses variantes*. Il ne s'agit plus d'une opération consciente, intentionnelle, d'un acte d'évaluation mais, selon Labov, une attitude évaluative caractérise à son insu tout locuteur. C'est à travers cette évaluation permanente, quasi-inconsciente, que les communautés de paroles se constituent.

Toujours au niveau social, l'évaluation occupe une place centrale dans ce que Pierre Bourdieu appelle « l'économie des échanges linguistiques ». Selon Bourdieu, les productions linguistiques sont des biens qui circulent sur un marché des échanges linguistiques. Elles y sont évaluées et elles y reçoivent des « prix » différents. Tout discours n'est donc pas seulement destiné à être décodé, compris, interprété, mais également à être évalué, apprécié. A travers toute production linguistique, les locuteurs s'efforcent - parfois sans le savoir ni le vouloir expressément - à maximiser le profit symbolique qu'ils peuvent obtenir des pratiques inséparablement destinées à la communication et exposées à l'évaluation.

Le dernier point de l'exposé distingue entre deux grandes acceptions du terme d'évaluation qui seront retenues puisque profitables à l'analyse linguistique: d'une part, l'évaluation comme opération qui précède l'accomplissement de tout acte de langage et qui décidera, dans une certaine mesure, de la forme que prendra l'acte en question; d'autre part, l'évaluation mise en parole, qui se donne à être reconnue par l'interlocuteur en vertu des conventions linguistiques, l'évaluation à l'intention de l'autre. C'est sur cette dernière acception qu'il sera possible de fonder une classe à part d'actes de langage, les actes évaluatifs.

Après la présentation, **François** fait quelques remarques concernant les possibles rapprochements de la question de l'évaluation de problèmes extra-linguistiques concernant la sociologie, l'histoire des relations internationales et notamment le domaine de l'action et de la prise de décisions politiques. Quant à ce dernier point, François essaie de mettre en évidence dans quelle mesure l'histoire implique une analyse évaluative des situations concrètes à partir des causes profondes qui les ont engendrées.

Etant donné que M. le Conseiller Jean Bacot a prévu pour 13h00 un cocktail dans les nouveaux locaux du Service Culturel, Scientifique et de Coopération de l'Ambassade de France en Roumanie, la séance de l'Arches prend fin sur une discussion très intéressante proposée par **Constantin** autour de la question suivante: comment pourrait-on utiliser le concept d'évaluation pour expliquer l'acte ironique (en tant qu'acte qui implique plusieurs instances)?

Les discussions continuent amicalement autour d'un pot au Service Culturel.

Exposés prévus pour la séance prochaine:

Diana Motoc: *Littérature fragmentaire*

Rodica Matei: *La fragmentation dans la vie psychique.*

Prochaine séance de l'ARCHES:
vendredi 23 avril 1999 à 10h00
à l'Institut Français de Bucarest
Bd. Dacia, no.77.

Contact: Magdalena Cojoccea, Bd. Timisoara, nr. 12, Aleea Dealul Macinului, Bl. M 43, sc. B, ap. 72, Bucarest, tel. (01) 778 73 56.